

Compte-rendu du conseil d'école

Jeudi 3 novembre

1) Etaient présents lors de ce conseil :

- Anne-Claire BENEVENT (directrice de l'école et enseignante en classe de CM1)
- Frédérique FOULON (enseignante en classe de CM1, effectuant la décharge de direction de Mme BENEVENT)
- Michel PACCALET (enseignant en classe de CM1)
- Anne-Laure MORLAT (enseignante en classe de CM2)
- Adeline LARDELLIER (enseignante en classe de CM2)
- Céline SPAY (enseignante en classe de CE2)
- Maud BERNARD (enseignante en classe de CE2)
- Sophie JOUVE (enseignante en classe de CE1)
- Bénédicte PIROUX (enseignante en classe de CE1)
- Véronique BERTHET (enseignante en classe de CP)
- Micaël BOISSIER (enseignant en classe de CP)
- Mme AZRAINE, Mme CHARLES, M.HADJ-CHIKH, M.MAILHOT (représentants des parents d'élèves, APIJ)
- M.MOUYON, Mme BOUST, Mme DESHORMIERES, Mme BUTHAUD-FORRAT et Mme FRANCK (représentants des parents d'élèves, FCPE)
- Mme CAPUANO (Présidente de l'association Anim'Ecole)
- M.BARGE (Maire de Jonage)
- Mme TOURON (Directrice Générale des Services, mairie de Jonage)
- M.MELLET (Adjoint au Sport et à la Petite Enfance, mairie de Jonage)
- Mme MUR (Responsable des Ressources Humaines, mairie de Jonage)

Etaient excusés :

- M.HEUZE (Inspecteur de l'Education Nationale, circonscription de Bron)
- Marion BARONE (enseignante effectuant le complément de service de Mme LARDELLIER les lundis)
- Justine GEVOLDE (enseignante effectuant le complément de service de Mme BERTHET les mardis)
- Mme CHERICHI (représentante des parents d'élèves, APIJ)
- Mme MARCIANO (DDEN, Déléguée Départementale de l'Education Nationale)

2) Présentation de l'équipe enseignante :

14 enseignants travaillent à l'école Raymond Aron :

- **10 titulaires de leur poste** (Mme BENEVENT, sur le poste de direction, Mme SPAY, Mme BERNARD, Mme JOUVE, Mme PIROUX, Mme BERTHET, Mme MORLAT, Mme LARDELLIER, M.PACCALET et M.BOISSIER),

- **4 enseignantes nouvellement arrivées sur l'école cette année**

=> **3 enseignantes complétant le service de 3 titulaires : Mme GEVOLDE et Mme BARONE**, la première complétant Mme BERTHET le mardi et la seconde complétant Mme LARDELLIER le lundi, et **Mme FOULON** complétant Mme BENEVENT lors de ses jours de décharge les lundi et mardi, et un mercredi sur deux,

=> **1 remplaçante, Mme ADLER**, qui a déjà effectué deux remplacements sur l'école depuis le début de l'année.

Parmi les professionnels intervenant dans l'école, nous comptons deux AVS qui aident certains enfants dans leur scolarité. Ces élèves sont reconnus par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) :

- Marie-Jeanette BARET
- Sarah RIZZO

Bilan de la rentrée : les effectifs

CP de M.BOISSIER : 27 élèves
CP de Mme BERTHET et Mme GEVOLDE : 27 élèves
CE1 de Mme JOUVE : 20 élèves
CE1 de Mme PIROUX : 21 élèves
CE2 de Mme SPAY : 29 élèves
CE2 de Mme BERNARD : 29 élèves
CM 1 de Mmes BENEVENT et FOULON : 21 élèves
CM1 de M.PACCALET : 21 élèves
CM2 de Mme LARDELLIER et Mme BARONE : 28 élèves
CM2 de Mme MORLAT : 28 élèves

Ce qui fait un total de 251 élèves dans l'école.

3) Résultats des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école

Sur 420 parents inscrits sur la liste électorale, 231 parents ont voté (il y a eu 223 suffrages exprimés et 8 votes blancs ou nuls). Cela représente une participation de 55% contre 49,13% l'année passée et contre 46,51% il y a deux ans. L'APIJ a obtenu 116 voix contre 107 pour la FCPE. 10 sièges étaient à pourvoir : 5 sièges ont été pourvus par l'APIJ et 5 pour la FCPE et ceci jusqu'aux prochaines élections qui auront lieu en octobre 2017.

4) Sécurité

Exercice incendie :

Il a eu lieu le lundi 26 septembre en début d'après-midi. Le système de déclenchement a bien fonctionné. L'exercice s'est déroulé en 2 minutes (tout le monde était dehors en moins de deux minutes, la directrice est passée voir chaque enseignant pour demander ses effectifs et s'assurer que chacun avait bien tous ses élèves en tenant compte des absents). La directrice a ensuite vérifié qu'aucune personne ne restait dans les bâtiments, ce qui était chose faite.

Le PPMS :

Il a été réactualisé (les classes, les enseignants, ... toute la partie administrative) mais pas dans toute son intégralité. En effet, concernant l'alerte intrusion, les modalités n'étaient pas encore assez bien définies pour que le PPMS soit présenté lors de ce conseil. La directrice le présentera donc au deuxième conseil d'école. Par ailleurs, l'exercice « alerte intrusion » qui aurait dû être réalisé avant les vacances de la Toussaint sera effectué dès que la sonnerie permettant d'alerter les enseignants et les élèves d'une intrusion sera installée, ce qui ne devrait pas tarder. En effet, l'équipe enseignante a préféré, avant d'accomplir un tel exercice, nouveau pour les élèves et de ce fait bien moins rôdé qu'un exercice d'évacuation en cas d'incendie, repousser la date afin que toutes les conditions soient réunies telles qu'elles le seraient si cela devait arriver.

La cantine :

La FCPE et l'APIJ souhaitaient obtenir des informations sur la construction de la nouvelle cantine. Elle devrait être opérationnelle à partir de janvier 2017. Elle sera installée derrière l'école dans le prolongement de la maison appartenant à la commune et le service se fera sous forme de self, à partir de février/mars.

Le bus mis en place pour conduire les élèves à la cantine :

Il sera maintenu jusqu'à la mise en fonctionnement de la nouvelle cantine, décision pleinement assumée par Monsieur le Maire qui ne souhaite faire courir aucun risque à ses habitants et veiller à leur sécurité. Le coût du bus par jour est de 216 euros.

Concernant la sécurité, l'équipe enseignante tient à remercier la mairie pour sa réactivité et pour toutes les installations mises en place depuis l'année passée pour sécuriser l'établissement (visiophones, alarme de l'école et récemment un écran dans le bureau de direction projetant les images prises par les deux caméras : le parking derrière l'école ainsi que le portail principal de l'école).

5) Présentation des axes fédérateurs du nouveau projet d'école 2016-2020

	Synthèses des états des lieux	Axes prioritaires
Parcours de réussite scolaire	Des difficultés constatées en : - Production d'écrits : syntaxe, grammaire et orthographe - Maths : problèmes ouverts dès le cycle II	- Harmonisation des pratiques d'enseignement et des outils pédagogiques en français (grammaire, rédaction, orthographe) - Développement de la compréhension, de la logique et de stratégies en problèmes, notamment sur les problèmes ouverts (en insistant sur la manipulation et les représentations)

Parcours citoyen et éco-citoyen	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de débats et d'esprit d'argumentation - Esprit trop individualiste - Manque de sensibilité à la propriété collective 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un véritable parcours citoyen et éco-citoyen : → mise en place de débats → mise en place des messages clairs → travail sur la coopération, l'empathie et l'altruisme → mise en place de brigades vertes
Parcours d'éducation artistique et culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Présence uniquement de travaux isolés sans véritable lien ou progression entre les classes et les cycles 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un véritable parcours d'éducation artistique et culturelle : → une programmation d'école → un livret unique → diversification des sorties culturelles

Des liens se feront avec l'école maternelle et le collège de secteur. Des actions communes seront menées et des outils partagés.

L'APIJ a demandé à l'équipe enseignante de refaire vivre le journal de Raymond Aron. Cette action pourra effectivement s'inclure dans le projet d'école et se rattacher à l'axe orienté du côté de la réussite des élèves (concernant la production d'écrit). Toutefois, les enseignants n'y ont pas encore réfléchi en conseil de maîtres et ils ont plusieurs années pour mettre en œuvre toutes les actions décrites dans le projet.

6) Présentation et vote du règlement de l'école et de ses dispositions particulières, du règlement de la cour de récréation ainsi que de la charte de la laïcité

En juillet 2014, un nouveau règlement départemental a été validé. A partir de ce cadre, chaque école du Rhône devait décliner son propre règlement.

Cette année, une précision a été apportée sur la remise des élèves aux familles dans le point 5.3 (*Les élèves quittent l'école à l'issue du temps scolaire du matin et de l'après-midi. Ils sont accompagnés par leur enseignant jusqu'au portail. Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent (cantine, assistante maternelle, périscolaire, centre aéré, ...)*).

Le nom de la circonscription ainsi que son adresse ont également été modifiés.

Une lecture du règlement a été faite. Aucun membre du conseil n'a souhaité modifier ou bien ajouter un point au règlement présenté.

Dans le règlement de la cour de récréation, une modification a été apportée : *les élèves n'ont le droit d'aller aux toilettes qu'après avoir demandé une étiquette aux enseignants de service, qui sont placés vers le préau*. Cela limite donc le nombre d'enfants aux toilettes et les incidents qui pouvaient s'y produire.

Deux pochettes identiques comportant le règlement de l'école, le règlement de la cour et la charte de la laïcité ainsi qu'une fiche d'émargement sur laquelle les parents devront signer (afin de préciser qu'ils ont bien pris connaissance de ces documents) circuleront dans chaque classe.

7) Présentation de la charte internet (élèves et adultes)

Une lecture de la charte élèves, document à valeur officielle mis à disposition des écoles par la DSDEN. a été faite par la directrice. Ce document se compose de deux parties : une partie comportant les engagements des élèves ; une partie décrivant les services proposés par l'école.

La directrice procédera de la même manière que pour les règlements présentés précédemment. Deux pochettes identiques circuleront, dans chaque classe, dans lesquelles se trouveront la charte d'utilisation du matériel informatique de l'école Raymond Aron ainsi qu'une fiche d'émargement sur laquelle les parents devront signer afin de préciser qu'ils ont bien pris connaissance de ce document.

La directrice a expliqué qu'elle allait également distribuer à chaque enseignant la charte d'utilisation de l'internet, des réseaux et des services multimédias au sein de l'école. Chaque enseignant devra s'engager à la respecter.

La charte internet illustrée sera affichée dans chaque classe.

8) Présentation des projets communs et individuels

Projets communs à toutes les classes :

- **Le livret scolaire via l'application EDUMOOV** : pour ce début d'année de transition, les enseignants continueront d'utiliser ce livret numérique qui permet une lecture fluide et parlante pour les parents des résultats de leur enfant grâce à un diagramme en toile d'araignée. Le codage des niveaux d'acquisition est identique à tous ainsi que la présentation. Il sera adressé aux familles deux fois dans l'année : en janvier et en juin.

Cette application permet également de créer des livrets différenciés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, en précisant les éventuelles compensations apportées par l'enseignant. Elle permet également aux enseignants de cerner les compétences bien acquises ou à retravailler, les éventuels besoins en APC, groupes de besoin, ...

Toutefois, depuis la rentrée 2016, les écoles doivent instaurer le livret scolaire unique (LSU). L'équipe enseignante le mettra donc en place dès que ce sera possible. Les données seront ainsi transférées d'un livret à l'autre dans le courant de l'année.

- **Semaine banalisée sur le développement durable** : elle aura lieu du lundi 29 mai au samedi 3 juin. Ce projet sera orienté du côté des déchets : dans un premier temps, la collecte et la gestion des déchets et dans un second temps, le nettoyage.

Les enseignants suivront une formation sur le tri des déchets par des personnes de la Métropole afin de le travailler en classe avec les élèves. La Métropole mettra également à la disposition des enseignants des expositions mobiles, des mallettes. Une intervention sur le nettoyage avec une démonstration d'engins se déroulera en fin de semaine. Pour clôturer le projet, la ville organisera le week-end qui suit un ramassage de déchets dans un lieu précis de la commune. Des gilets et des pinces seront fournis aux volontaires.

- **Action solidaire** : nous envisageons en lien avec la municipalité de mener une action solidaire avec l'association Victoir qui prend en charge chez les enfants togolais des problèmes de santé liés aux dents (notamment le cancer). Il s'agirait, une fois dans l'année, de faire manger aux enfants inscrits à la cantine un bol de riz et une pomme à la place de leur repas. La différence du prix du repas sera reversée à l'association. Les représentants des parents d'élèves se sont montrés très enthousiastes à l'annonce de cette action et ont proposé de l'étendre aux enfants qui ne mangeraient pas à la cantine, si les familles le souhaitent.

Projets communs à quelques classes :

- **Classe découverte pour les classes de CE1 et CE2 du 9 au 12 mai** : elle aura lieu à Léléx, dans l'Ain, et aura pour thème l'eau et la nature.

- **Participation au rallye mathématiques transalpin pour les classes de CE2, CM1 et CM2** : résolution de problèmes ouverts.

- **Participation aux cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai pour les classes de CE2, CM1 et CM2** : dans le cadre de l'histoire et de l'enseignement moral et civique.

- **Projet autour du goût et de la géographie pour les classes de CE2 de Mme Spay et CM1 de Mmes Bénevent et Foulon** : en partenariat avec la médiathèque de Jonage et le restaurant « Au temps des saisons » (découverte des spécialités culinaires, des produits locaux spécifiques à chaque département de notre région).

- **Projet entre les classes de CE1 de Mme Jouve et CM1 de Mmes Bénevent et Foulon** : travail autour du conte musical *Emilie Jolie*.

- **Deux actions autour de la solidarité entre les classes de CE1 de Mme Jouve et CM2 de Mme Lardellier en partenariat avec l'UNICEF** : « les poupées frimousse » qui vise à sensibiliser les élèves à la situation d'autres enfants dans le monde (au niveau de la santé et de l'identité) ; « les cartes de la fraternité » qui vise à faire prendre conscience aux élèves de l'isolement et de la solitude de certains.

- **Projet de tutorat entre les classes de CP de M.Boissier et CM2 de Mme Morlat** : en lecture, production d'écrit, enseignement moral et civique et en accrosport (EPS).

- **Projet entre les classes de CP de Mme Berthet et CE2 de Mme Spay** : travail commun autour des géoplans.

- **Projet chorale autour des chants solidaires en CM1 et CM2** : dans le cadre de l'enseignement musical et l'enseignement moral et civique.

- **Conseil municipal des enfants en CM1 et CM2 dans le cadre de l'enseignement moral et civique** : le vote de huit élèves (4 CM1 et 4 CM2) aura lieu fin novembre/début décembre, avec une parité garçon/fille. La mairie va faire passer un courrier aux familles qui expliquera toutes les modalités, les enfants volontaires devront habiter Jonage. En amont, les élèves qui se présenteront devront faire campagne (en réalisant une affiche qui devra convaincre un maximum d'élèves afin de voter pour eux). Afin de préparer au mieux les élèves à ces élections, les classes de CM1 et CM2 s'étaient rendues sur le bureau de vote des élections des représentants de parents d'élèves afin d'observer comment se déroulait un vote.

Projets par niveau ou classe :

CP :

- projet chorale et travail sur les percussions avec une intervenante diplômée et bénévole
- sortie d'automne autour du stade de Jonage le jeudi 10 novembre
- travail sur la fabrication du pain avec visite d'une boulangerie
- visite à la ferme prévue au printemps
- conférence interactive sur l'art

CP Mme Berthet :

- plusieurs demi-journées dans l'année de sensibilisation aux différentes langues et langages

CE1 Mme Jouve => travail autour des contes et des quatre éléments :

- visite de la caserne des pompiers
- deux conférences interactives sur l'eau et la terre
- projet jardinage au printemps
- élevage de papillons
- correspondance avec une classe de Dagneux (Ain)

CE1 Mme Piroux :

- travail autour du monde, étude de différentes représentations de la Terre (découverte des cartes, des pays, des villes, étude de certains pays et découverte des coutumes de chacun)
- travail autour de la France (projet de correspondance avec des courriers de différentes régions et des recettes spécifiques à chacune)
- conférence interactive sur l'eau

CE2 :

- correspondance avec deux classes de Loyettes dans l'Ain
- deux conférences interactives sur l'art et le cycle de l'eau
- venue d'une assistante dentaire pour la prévention sur les dents

CM1 :

- participation au dispositif « école et cinéma », sortie au cinéma Le Toboggan de Décines-Charpieu 3 fois dans l'année, (L'homme qui rétrécit, Peau d'âne et Le roi des masques)
- deux conférences interactives sur l'eau et l'alimentation
- deux conférences avec l'association Junium sur les thèmes de l'électricité et les barrages

CM1 Mmes Bénevent et Foulon :

- conception d'un jeu coopératif dans le cadre de l'enseignement moral et civique (action proposée par l'OCCE)

CM1 M.Paccalet :

- création d'une histoire multimédia (livre numérique) => travail en rédaction, histoire, histoire des arts et utilisation de l'outil informatique

CM2 :

- conférence interactive sur l'art
- visite du musée des Beaux-Arts
- projet voile en mai (4 journées complètes)
- sortie vélo en juin suite au module d'apprentissage
- visite du collège des Servizières

Face aux inscriptions trop peu nombreuses des élèves de CM2 au collège des Servizières, les membres de l'APIJ ont demandé à l'équipe enseignante s'il était possible de faire visiter le collège de secteur dès le CM1. La directrice a répondu que cela ne serait pas possible mais

que les enseignants des classes de CM1 et CM2 pourraient faire leur réunion de rentrée le même jour pour l'année 2017-2018 afin que l'intervention du principal du collège bénéficie aux familles des élèves de CM1 et CM2.

9) Information sur quelques dates qui vont rythmer l'année scolaire, présentation de l'association Anim'école

- Présentation de l'Association par Mme Capuano, présidente de l'association :

L'Association Anim'Ecole a pour but de :

- récolter des fonds pour les écoles Joseph Fontanet et Raymond Aron afin de financer certains projets scolaires
- faire plaisir aux enfants.

Cette année, un chèque de 3 482,32€ a été transmis à l'école par l'association. Ce chèque a été reversé sur le compte de la coopérative scolaire. Cela représente environ 14€ par élève. **L'équipe enseignante tient vivement à remercier les membres de cette association pour leur investissement et l'énergie qu'ils déploient à chaque manifestation qu'ils organisent.**

- Dates :

- vente de chocolats en octobre/novembre, organisée par Anim'Ecole
- course longue, mardi 15 novembre ou 22 novembre (date de repli)
- loto, dimanche 12 février, organisé par l'école
- fête du jeu, dimanche 19 mars sur le thème « Le tour du monde », organisée par Anim'Ecole
- défilé de Printemps, vendredi 14 avril
- vente de fleurs, vendredi 5, samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 mai, organisée par Anim'Ecole
- kermesse, vendredi 30 juin, organisée par Anim'Ecole

10) Bilan financier de l'école pour l'année scolaire 2015-2016

Les comptes de la coopérative scolaire se soldent comme chaque année au 31 août. Mme Spay a précisé qu'à la rentrée 2016, le compte de la coopérative scolaire avait un actif de 576,12€. L'argent que l'école avait reçue pendant l'année scolaire 2015-2016 (la participation financière des parents du début d'année, les bénéfices des manifestations organisées par Anim'Ecole en 2014-2015, les bénéfices du loto 2016, la vente des photos) a principalement été utilisé pour l'école transplantée de mai 2016 mais aussi pour les autres sorties, l'achat de matériel pour les classes et l'achat d'un jeu de cour de récréation (le tchoukball).

11) Point mairie

L'APIJ a demandé s'il était possible de mettre en place des cours d'anglais après l'école au même titre que les cours d'italien. La mairie n'y a vu aucun inconvénient si un intervenant proposait ses services.

12) Remerciements

L'équipe enseignante, la FCPE et l'APIJ ont remercié la mairie pour la mise à disposition de la salle annexe pour les élections des représentants de parents d'élèves ainsi que tout le matériel fourni.

Mme Piroux a remercié la mairie pour le nouveau mobilier acheté et monté avec rapidité ; Mme Lardellier pour le changement de ses fenêtres et M.Paccalet pour ses porte-manteaux.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 7 mars.